



Sommaire

Actualités

Informations
professionnels de
santé

Vivre ensemble

Canicule

Travaux à venir

Consignes
gendarmerie

Le projet de la
Blaveterie

Balade éco-
responsable

Ça s'est passé à
Fresnay

**Directeur de
publication:**

Elie CHIMIER
1er adjoint de
Fresnay l'Evêque

Rédacteurs:

Les membres de la
commission
communication

Mairie de Fresnay
l'Evêque

Tirages:

300 exemplaires

Chères Fraxinétaines, Chers Fraxinétains

En cette période estivale, nous sommes revenus à une situation sanitaire presque normale. Après de longs mois de privation, la vie semble reprendre peu à peu son cours, la vaccination nous aidant à garder le cap. Nos associations reprennent doucement mais assurément leurs activités, la municipalité organise de nouveau ses manifestations patriotiques que vous suivez avec beaucoup d'assiduité. Le lien social se retisse de nouveau et c'est heureux.

Cette année, la commune renoue avec les festivités du 14 juillet avec le pique-nique champêtre du 13 juillet suivi de la retraite aux flambeaux et du traditionnel tir du feu d'artifice. Le lendemain, nous nous retrouverons au pôle Centaure pour participer aux jeux du 14 juillet ouverts à tous. Venez nombreux et en familles pour cette animation conviviale et traditionnelle !

Cette édition d'été est rarement l'occasion d'aborder des sujets d'importance. Pourtant, il faut bien parler du retour en force de l'A154 qui concerne particulièrement notre commune. Je n'ose pas imaginer qu'il s'agisse d'un hasard du calendrier mais faire avancer ce dossier en période estivale me semble un peu cavalier, malheureusement c'est ainsi.

Certes, ce projet me révolte mais la décision étant actée, je dois maintenant protéger au mieux les intérêts des Fraxinétains et disons-le ce n'est pas en pratiquant la politique de la chaise vide que nous obtiendrons de substantielles avancées.

Ainsi j'ai l'intention d'aller au front, je dois participer à une réunion préfectorale début juillet et je rencontre prochainement un possible concessionnaire. Entre temps, je formalise avec la Communauté de Communes Cœur de Beauce un cahier de doléances pour les communes concernées par ce tracé. Ce travail est indispensable pour tenter d'améliorer avec le futur concessionnaire le projet et réduire les impacts négatifs de cette infrastructure autoroutière. Dès que j'aurai des informations fiables et intéressantes je reviendrai vers vous pour les partager.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches, ne nous laissons pas emporter par une nouvelle vague épidémique !

Bonnes vacances à toutes et à tous

Francis BESNARD

ACTUALITES



MAIRIE : FERMETURE ESTIVALE

Fermeture du secrétariat de mairie du 20 juillet 2022 au 5 août 2022 puis les 22-23 et 29-30 août.

En cas de besoin, contactez le maire ou les adjoints.

FETE NATIONALE

Nous vous attendons à l'espace Centaure à partir de 19h30 le mercredi 13 juillet 2022 pour un apéritif offert par la municipalité suivi d'un pique nique républicain.

La soirée se poursuivra par une distribution de lampions qui illumineront le parcours de la retraite aux flambeaux. Un feu d'artifice clôturera les festivités.



Comme chaque année, une distribution de dictionnaires aura lieu le lendemain pour nos futurs collégiens à partir de 15h.

Un après-midi jeux sera organisé à l'espace Centaure suivi d'un goûter offert par la municipalité. Nous vous attendons nombreux!

AUTRES MANIFESTATIONS

Mardi 23 août: comémoration des événements ayant eu lieu le 23 août 1944 à Herville

Vendredi 26 août: soirée théâtre en extérieur "Les Histoires de l'Oncle Will" par la compagnie Les Tréteaux de la Pleine Lune à 19h30 à l'espace Centaure

Dimanche 4 septembre: vide grenier au stade organisé par Familles rurales

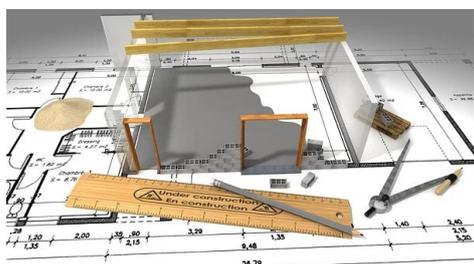
Samedi 10 septembre: ramassage des déchets sauvages dans le village



PLUi

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été approuvé par le conseil communautaire le 9 mai 2022. Il est consultable sur le site internet de la communauté de communes Coeur de Beauce (www.coeurdebeauce.fr).

Certaines règles d'urbanisme ont été modifiées, vous pouvez vérifier la faisabilité de votre projet avec les nouvelles règles du PLUi.



COLLECTE DES DECHETS



Comme chaque année, les collectes s'adaptent à la météo. Si nécessaire, les tournées de l'après-midi seront reportées dans la soirée avec un départ des bennes à 18h00 (au lieu de 11h00 habituellement).

La consigne de sortie des bacs ne change pas. Les jours de fortes chaleurs, ne rentrez pas le bac tant qu'il n'est pas vidé.

Suivez l'actualité et les alertes du SICTOM de la Région d'Auneau avec l'application Panneau Pocket.

COLLECTE HUMANITAIRE POUR L'UKRAINE

Nous remercions les fraxinétains, les citoyens des communes voisines et la maison de retraite de Toury pour leur élan de générosité pendant les cinq jours de collecte. Cela a permis d'acheminer des produits de première nécessité, des vêtements, du matériel médical,...



Un remerciement particulier aux personnes ayant tenu les permanences ainsi qu'à nos livreurs bénévoles: Chantal BONNET, Emmanuel BONNET, Thierry LAURE, Pierre MICHAU et Cédric RANOUIL sans qui cette opération n'aurait pu se concrétiser.

INFORMATIONS PROFESSIONNELLS DE SANTE

Vous avez reçu fin mai un livret intitulé "L'annuaire de santé" dans lequel les informations ne sont pas à jour. Nous vous rappelons donc les professionnels de santé présents sur la commune.



Cabinet médical 11A avenue de la gare:

JOUHIER Cécile - infirmière libérale
Téléphone: 06 07 57 27 09

Cabinet paramédical 2bis impasse de la forge:

LEGALL Fabienne - pédicure podologue
Téléphone: 02 38 80 94 28

CHIMIER Elie - kinésithérapeute
PLANTE Laura - kinésithérapeute
BOULET Marion - kinésithérapeute
Téléphone: 02 37 22 09 64

VIVRE ENSEMBLE

BRUIT

Sur la voie publique et dans les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux provenant de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice (extrait de l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2012 relatif au bruit).

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse...) peuvent être effectués uniquement :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

FEUX

Les feux sont absolument interdits sur la commune conformément à l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2013.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.



Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété. Les grilles placées sur les caniveaux doivent également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évite l'obstruction des canalisations et limite les risques d'inondation en cas de grosses pluies.

DECHETS

Tout dépôt sauvage de déchets ou débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute de déchets ménagers ou déchets issus d'activités artisanales, industrielles ou commerciales est interdit.

Déchèterie de Janville ouverte le lundi, mardi, vendredi, samedi
Horaires: 9h-12h45 / 14h-17h45
Téléphone: 02 37 90 11 46



ENTRETIEN DES HAIES

Les haies et arbustes situés en bordure de voirie doivent être taillés de sorte qu'ils ne dépassent pas les limites de propriété au droit du domaine public.

Les arbres doivent être élagués de leurs branches dangereuses ou pouvant présenter un danger pour les piétons, la circulation automobile, les réseaux aériens et susceptibles de gêner le bon fonctionnement de l'éclairage public.



CHIENS

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas par ses déjections la voie publique, les espaces verts et les emplacements aménagés pour les aires de jeux. Le propriétaire doit se munir de tout moyen à sa convenance pour les ramasser.

STATIONNEMENT

Pour rappel, le stationnement sur les trottoirs en dehors des places délimitées est interdit.

Le montant de l'amende forfaitaire est le suivant :

Stationnement abusif : 35 €

Stationnement gênant : 35 €

Stationnement très gênant : 135 €

Stationnement dangereux : 135 €. Vous perdez également 3 points sur votre permis et risquez une suspension de permis de conduire de 3 ans maximum.



Votre véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière si vous êtes absent ou si vous refusez de bouger votre véhicule.

CONSIGNES CANICULE

En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information est mis à disposition du public :

0 800 06 66 66

Appel gratuit de 9h à 19h depuis un poste fixe

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- Mouiller son corps et se ventiler
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches

LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Au cours du deuxième semestre 2022 les travaux réalisés seront les suivants:

- rénovation énergétique du premier étage de la mairie (archives,...)
- travaux d'accessibilité du cimetière et mise en place de l'automatisation de l'ouverture de l'accès piéton
- remplacement de couverture (ancien logement de l'école, couverture blaveterie et bâtiment communal à l'arrière de la supérette)
- mise en conformité du parking de la salle polyvalente à proximité de l'école (accessibilité et respect des règles du plan vigipirate)
- création d'un sanitaire PMR dans la salle polyvalente (personne à mobilité réduite)
- réalisation de la deuxième tranche de travaux de voirie rue Jules Rousseau



CONSIGNES GENDARMERIE

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Le formulaire est disponible en mairie ou sur le site service-public.fr.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

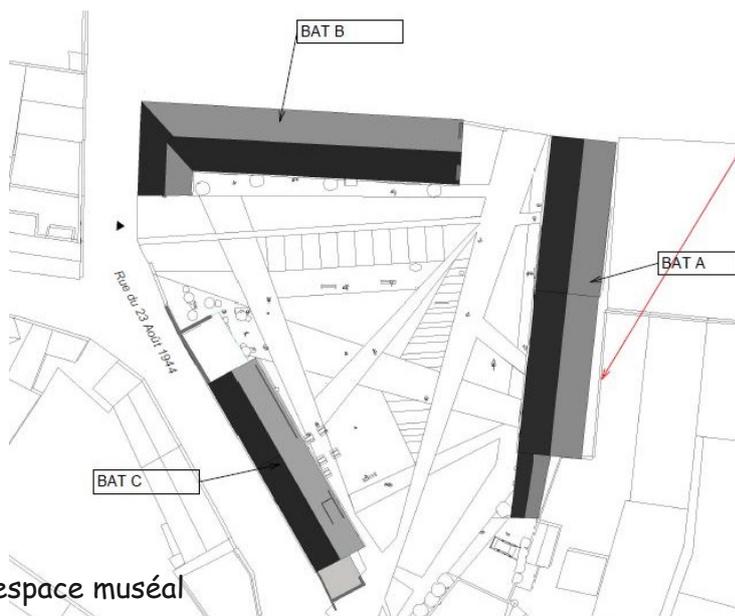


LE PROJET DE REHABILITATION DE LA BLAVETERIE

Le permis de construire de la Grande Cour (nom officiel du projet) a été déposé le 23 mai 2022 et est en cours d'instruction par les différents services (concessionnaires réseaux, Architecte des Bâtiments de France, Service Départemental d'Incendie et de Secours..etc).

Le projet a été conçu de manière à répondre aux objectifs suivants:

- Regrouper les commerces existants dans la commune (supérette multi-services avec agrandissement de la surface commerciale et bar-tabac avec possibilité de développement d'une restauration),
- Transférer et agrandir la bibliothèque et aménager une salle de réunions pour les associations,
- Aménager un espace muséal consacré à la Beauce et à l'éolien,
- Accueillir un marché couvert.



Plan-masse du projet

Bâtiment A : épicerie - halle couverte

Bâtiment B : bibliothèque - salle des associations - espace muséal

Bâtiment C : bar-tabac-restaurant

La commune va poursuivre sa politique communale de valorisation des énergies renouvelables en optant pour la mise en place d'une chaufferie en géothermie commune à l'ensemble des bâtiments. Cet ouvrage sera installé dans un bâtiment annexe existant.

Les travaux vont s'effectuer par phase et par bâtiment :

- Phase 1/ bâtiment C et système de chauffage en géothermie : démarrage des travaux fin 2022
- Phase 2/ bâtiment A : travaux en 2023
- Phase 3/ bâtiment B : travaux en 2024

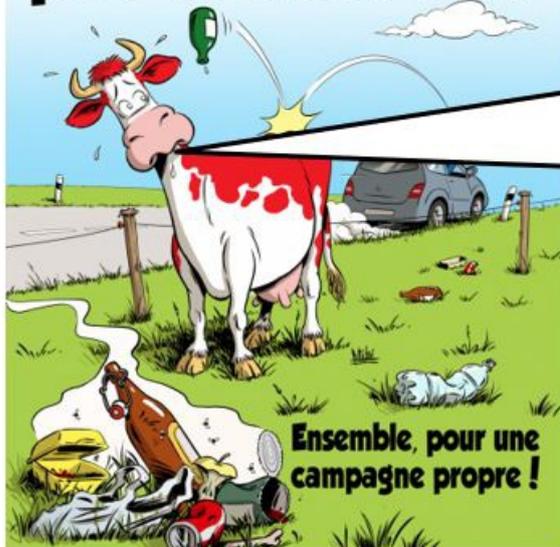
En parallèle, la commune va lancer des démarches afin de trouver un repreneur pour le bar-tabac.



Perspective du projet

BALADE ECO-RESPONSABLE

**Du respect...
pas de déchets !**



Rendez-vous au stade
Samedi 10 septembre
à 9 h30 pour un
ramassage des
déchets sauvages
dans le village.
Un verre de l'amitié
sera offert à l'issue de
cette matinée.

ÇA S'EST PASSE A FRESNAY

